

Aide à la mise en réseau d'une offre de tourisme de découverte économique

REGION NOUVELLE-AQUITAINE

Présentation du dispositif

L'aide vise à accompagner le développement des offres touristiques par l'ouverture des sites économiques.

Elle a pour objectif d'accompagner la valorisation d'une offre de tourisme de découverte économique rassemblant les acteurs des filières économiques et touristiques.

Conditions d'attribution

A qui s'adresse le dispositif ?

Entreprises éligibles

Elle s'adresse aux entreprises et aux associations.

Critères d'éligibilité

Les bénéficiaires devront :

- adhérer à l'Office de Tourisme local,
- s'inscrire dans la stratégie régionale.

Le porteur de projet s'engage à intégrer une démarche de progrès en matière environnementale et sociétale.

Pour quel projet ?

L'aide soutient la définition d'un programme d'actions pluriannuel pour la constitution d'une offre de tourisme de découverte économique à l'échelle d'un territoire et/ou d'une filière.

Les actions mèneront à un site internet dédié bilingue avec mise à jour périodique valorisant l'initiative collective (phase de médiation).

Dépenses concernées

Les dépenses éligibles sont :

- la réalisation d'un diagnostic (état des lieux de l'offre et des services existants),
- la définition d'un programme d'actions (prestation externe),
- les actions de sensibilisation dans le cadre d'une réflexion au service d'un programme d'actions de découverte économique : animateur ou prestataire externe, location de salle et matériels

- techniques/logistiques, hors frais de restauration,
- le voyage d'études/éducteur : frais de déplacement collectif, animateur, nuitée sous présentation du devis.

Montant de l'aide

De quel type d'aide s'agit-il ?

La subvention représente :

- 50% maximum d'un montant de dépenses éligibles HT plafonné à 30 000 € pour la phase de diagnostic,
- 40% maximum d'un montant de dépenses éligibles HT plafonné à 30 000 € pour la phase de sensibilisation,
- 40% maximum d'un montant de dépenses éligibles HT plafonné à 30 000 € pour la phase de médiation.

Critères complémentaires

- Forme juridique
 - Autres formes juridiques
 - Association
- Filière d'activité
 - Tourisme

Organisme

REGION NOUVELLE-AQUITAINE

- Région Nouvelle-Aquitaine**
Hôtel de Région
14, rue François de Sourdis
33077 BORDEAUX cedex
Téléphone : 05 57 57 8000
Web : www.nouvelle-aquitaine.fr

Fichiers attachés

- [Fiche de renseignement - Demande de l'aide](#) (22/10/2021 - 55.8 Ko)